



DEGEL DU POINT D'INDICE

C'EST UN DEBUT, MAIS C'EST INSUFFISANT !

DEGEL DU POINT D'INDICE : 0,6% au 1^{er} juillet 2016 - 0,6% en février 2017 :

L'**UNSA** Territoriaux Région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine **maintient** le préavis de grève qui a été lancé pour la journée du 22 mars 2016 et **appelle les agents territoriaux à manifester leur mécontentement en faisant grève le 22 mars.**

Pour l'**UNSA** Territoriaux ACAL le dégel du point d'indice est une bonne chose. Il fallait sortir de cette spirale qui dure depuis 2010. **Pour autant, si l'on peut voir dans ces mesures des avancées, il n'en demeure pas moins que les fonctionnaires territoriaux, dont 77 % sont des agents de catégorie C, ne verront sur leur fiche de paye qu'une augmentation très symbolique.**

L'**UNSA** Territoriaux ACAL estime que **cette proposition est insuffisante**, que le compte n'y est pas et qu'un geste supplémentaire doit être fait notamment vers les agents de la catégorie C.